

Comte P. DE FLEURY

Ancien élève de l'École des Chartes,
Lauréat de l'Institut,
Correspondant du Ministère des Beaux-Arts.

LES ORGUES

A TUYAUX D'ARGENT

LEGS
Auguste BRUTAIS
1859-1926

DANS LA TRADITION ET DANS L'HISTOIRE

Extrait du *Bulletin de Musicologie* (mai 1918).

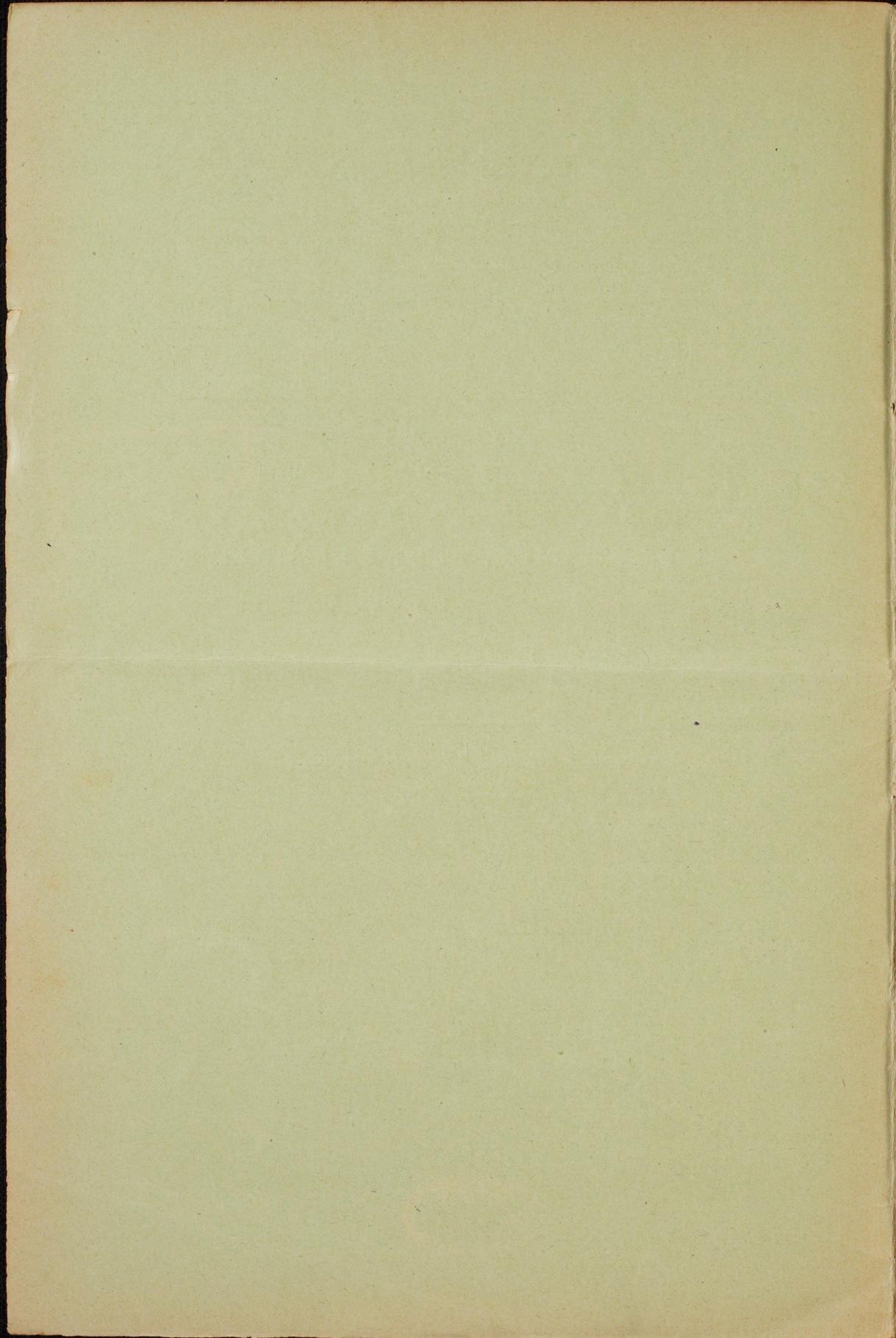
PARIS

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1918





Comte P. DE FLEURY

Ancien élève de l'École des Chartes,
Lauréat de l'Institut,
Correspondant du Ministère des Beaux-Arts.

LES ORGUES

A TUYAUX D'ARGENT

LEGS
Auguste BRUTAILS
1859-1926

DANS LA TRADITION ET DANS L'HISTOIRE



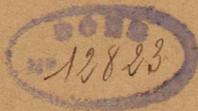
Extrait du *Bulletin de Musicologie* (mai 1918).

PARIS

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1918





LES ORGUES A TUYAUX D'ARGENT

DANS LA TRADITION ET DANS L'HISTOIRE

On a dit souvent et bien justement qu'à la base de toute tradition populaire il y a une réalité. La légende d'après laquelle un orgue dont les tuyaux étaient d'argent aurait été donné par le roi Louis XI à la collégiale de Notre-Dame d'Embrun dérogerait-elle à ce principe d'expérience? Je ne le crois point, et c'est à l'exposé des raisons sur lesquelles je fonde cette opinion que vont être consacrées ces quelques pages.

Au temps auquel nous reporte cette tradition, l'orgue commençait à se répandre un peu partout en France. Installé dans un bon nombre d'églises et même de châteaux, il n'était plus un inconnu sans être devenu une banalité. Louis XI, qui ne tenait point la musique pour un art négligeable, entretenait dans son château du Plessis, aux portes de la ville de Tours, une maîtrise à l'existence de laquelle le célèbre musicien belge, Jean Okeghem¹, dut ne pas

1. Okeghem (Jean), compositeur belge, né à Termonde, suivant les uns, à Bavay, suivant les autres, en 1430 ou 1431, fut contemporain de Jacques Obrecht, son compatriote, avec lequel il partage, dans les écrits de ses contemporains, les titres de *Prince des musiciens*, de *Lumière des Arts*. On le croit élève de Binchois, maître de chapelle de Philippe-le-Bon à Bruges. En 1461, on le trouve chapelain et premier chantre du roi de France Charles VII, et plusieurs croient qu'il conserva cet emploi sous les règnes de Louis XI, de Charles VIII et de Louis XII. Mais Fétis croit qu'il le quitta à la mort de Charles VII, pour entrer au chapitre de Saint-Martin de Tours dont il devint plus tard le trésorier, c'est-à-dire le supérieur. Cette opinion du savant biographe belge repose sur ce fait, qu'il a pu constituer la série non interrompue des maîtres de la chapelle royale sous les règnes précités, sans y comprendre Okeghem, qui ne figure point sur les comptes des dépenses de cette chapelle. Il est cependant permis de croire que du chapitre de Saint-Martin, il pouvait exercer une influence réelle sur la chapelle du roi, établie à quelques pas de là, au château du Plessis-les-Tours. Okeghem mourut en 1512 ou 1513.

rester étranger. Né vers 1430, croit-on, à Termonde, ville où la facture de l'orgue était déjà en honneur, à une époque où presque tous les musiciens étaient organistes, presque tous les organistes facteurs d'orgues, Okeghem dut introduire l'orgue dans la chapelle du Plessis et en inspirer le goût au royal châtelain. Sous ce rapport, son influence dut être d'autant plus grande, qu'après avoir été chapelain et premier chantre du roi Charles VII, il avait quitté la cour à la mort de ce prince, pour venir prendre une stalle au chapitre de Saint-Martin de Tours où il obtint plus tard la dignité prépondérante de trésorier. Dans ces conditions, n'est-il pas naturel que Louis XI ait eu la pensée d'offrir à Notre-Dame d'Embrun un instrument qu'il avait lui-même en estime et qui était encore alors une nouveauté ?

Pour juger du cas que Louis XI faisait de sa chapelle-musique, il ne faut pas prendre trop au sérieux une boutade dont s'est fait l'écho Jean Bouchet, dans ses *Annales d'Aquitaine* où il raconte, peut-être avec plus d'humour que de vérité, le fait suivant : « Comme le Roi Loys s'enquist avec le dit de Bresay (Pierre de « Bresay, grand-sénéchal de Normandie), quel présent il pourroit « faire à l'ambassadeur d'Angleterre qui peu luy coustast et dont « il n'eut regret, Sire, vous avés (dit Bresay), une chapelle, de fort « bons chantres et musiciens és quels ne prenez grand plaisir et « peu vous délectez en leur musique; il me semble que ne leur « pourriez donner chose dont plus aisément vous pourriés passer; ce « dont le Roy se print à rire. ¹ »

A la même page du même livre, le même Jean Bouchet raconte cette autre anecdote facétieuse qui se rapporte à un orgue d'une espèce particulière.

« Quelque jour (le Roi Loys) commanda à l'abbé de Baigne, « homme de grand esprit et inventeur de choses nouvelles quant à « instruments musicaux, qui le suivoit et estoit à son service, qu'il « luy fist quelque harmonie de pourceaux, pensant qu'on ne le « sçauroit jamais faire. L'abbé de Baigne ne s'esbahit, mais lui « demanda de l'argent pour ce faire, lequel luy fut incontinent « délivré, et fist la chose aussi singulière qu'on auroit jamais veue, « d'une grande quantité de pourceaux de divers aages qu'il assembla

1. J. Bouchet. *Annales d'Aquitaine*, Poitiers, Mounin, 1644, p. 289.

« sous une tante ou pavillon couvert de velours, au devant duquel
 « pavillon y avoit une table de bois toute peinte, avec certain
 « nombre de marches, il fist un instrument organique, et ainsi
 « qu'il touchoit les dites marches, avec petits aiguillons qui tou-
 « choient les pourceaux, les faisoit crier en tel ordre et convenance,
 « ce que le Roy et ceux qui étoient avec luy y prindrent plaisir¹. »

Un musicologue du siècle dernier, M. J. Planté, qui a inséré ce récit dans un travail intitulé : *La facture d'orgues au XVI^e siècle*², a commis une grosse erreur au sujet de l'auteur de cette facétie qu'il nomme l'abbé Baigné, prenant ainsi le nom d'un monastère pour le nom d'un homme. L'abbé de Baigne que met en scène Jean Bouchet ne s'appelait point de Baigne, encore moins de Baigné, mais il était abbé, régulier ou commendataire, de l'abbaye bénédictine de Baigne, au diocèse de Saintes, actuellement au diocèse d'Angoulême, département de la Charente, près de Barbezieux. Trois abbés ont possédé ce bénéfice sous le règne de Louis XI. Ce sont Antoine de Cosnac d'abord, puis N... Chabot et François Chabot, tous les deux fils de Louis Chabot, seigneur de Jarnac, en Angoumois, conseiller et chambellan de Louis XI qui l'avait pourvu de cette charge par lettres du 6 avril 1464³. Ce fut, sans nul doute, à la faveur dont le roi honorait leur père, que les deux frères durent de posséder, l'un après l'autre, la riche abbaye de Baigne, dont les revenus ne furent pas sans exciter la convoitise du roi lui-même, comme nous l'apprend encore Jean Bouchet.

Un jour donc que Louis XI pressait l'abbé de Baigne de lui céder son abbaye, celui-ci lui répondit : « Sire, j'ay vacqué par quarante
 « ans à apprendre deux lettres, c'est A, B; je vous prie me donner
 « autant de temps pour apprendre les deux subséquentes qui sont
 « C, D; comme s'il vouloit dire : J'ay demeuré quarante ans avant
 « d'être abbé; que je sois autant avant que céder mon abbaye. Le
 « roi se contenta fort de la dite response et lui fist d'autres
 « biens⁴. »

Je demande pardon aux purs musicologues de cette digression, et

1. J. Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, p. 289.

2. J. Planté. *La facture d'orgues au XVI^e siècle*. (Dans le *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, 1888-1889, p. 214-238.)

3. Gallia Christiana, t. II, col. 1118.

4. J. Bouchet. *Annales d'Aquitaine*, p. 289.

je reviens à l'orgue et à ses tuyaux. Louis XI, s'il eût, comme il est supposable, la pensée d'offrir un orgue à Notre-Dame d'Embrun, était-il dans des conditions favorables pour la réaliser? oui, évidemment, puisqu'il avait près de lui, dans la personne d'Okeghem, un artiste exceptionnellement capable d'en diriger l'exécution. D'autre part, en raison de sa destination, l'orgue devait être construit avec autant de luxe que de soin, et cela explique l'emploi de l'argent pour les tuyaux de la montre. Louis XI n'en était pas à cela près avec Notre Dame et les saints, surtout lorsqu'il cherchait à les rendre favorables à ses entreprises. Donc l'orgue à tuyaux d'argent a pu exister, et, étant donnée la tradition conforme, il a existé. On en trouve d'ailleurs une autre preuve dans le buffet que l'on peut encore voir dans la cathédrale d'Embrun et dont le plan, la forme et la décoration présentent tous les caractères des ouvrages de ce genre exécutés au xv^e siècle. On en trouvera la description, avec photographies et dessins, dans deux notices insérées dans les Comptes rendus des réunions des Sociétés des Beaux-Arts, sessions de 1886 et 1887, la première par M. l'abbé Guillaume, archiviste des Basses-Alpes, la seconde par M. Roman, archéologue delphinois.

Au reste, Louis XI n'a pas prouvé cette seule fois sa libéralité envers les saints, et Saint-Martin n'a rien à envier à Notre-Dame. C'est encore Jean Bouchet, au témoignage duquel j'ai recours une dernière fois, qui nous l'apprend, en l'en louant en prose et en vers. « Au dit temps (1478), nous dit-il, le Roy s'en alla en pèlerinage « à Saint-Martin de Tours, et autour de la chässe du dit saint fit « faire un treillis d'argent du poids de 5, 776 marcs 2 onces 2 gros « d'argent, au prix d'onze livres tournois pour marc, argent et façon, « dont j'ay faict, pour la mémoire du temps, quatre vers :

« Où est le corps de saint Martin gisant,
 « Le Roy Loys, après maints grans hazars,
 « Un beau treillis d'argent donna pesant
 « Cinq mil sept cent soixante seize marcs ¹ ».

Cette libéralité envers le tombeau du thaumaturge des Gaules vient à l'appui de la légende de l'orgue d'Embrun. Que serait-ce, si on arrivait à prouver que Louis XI a également gratifié d'un orgue à

1. J. Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, p. 283.

tuyaux d'argent la collégiale de Saint-Martin? Or, cette preuve est presque faite. A la réunion du *Comité des Sociétés des Beaux-Arts* tenue à Paris en 1908, M. Cœlier, conservateur-adjoint du musée de la *Société archéologique de Touraine*, a apporté, sous le titre de *Documents sur l'art musical en Touraine*, une série de renseignements, dont l'indication de deux inventaires du Trésor de Saint-Martin de Tours dressés, l'un en 1493, sur l'ordre du roi Charles VIII, l'autre en 1565, par ordre du prince de Condé, desquels il résulte qu'à ces deux dates, le trésor de Tours renfermait un orgue de moyenne grandeur, dont les tuyaux étaient d'argent¹. D'où provenait ce luxueux instrument? De la libéralité d'un roi de France vraisemblablement, d'un roi de France antérieur à Charles VIII sans doute, et plus probablement de celui qui, habitant non loin du tombeau de saint Martin, avait le plus souvent donné à ce saint des preuves de sa libéralité. N'avait-il pas, en particulier, entouré son tombeau d'une grille d'argent? Nous l'avons dit et prouvé, Louis XI agissait grandement avec saint Martin et Notre Dame, surtout lorsqu'il attendait d'eux quelque faveur temporelle, et cela était fréquent.

Ainsi, le nom de ce monarque se trouverait lié aux deux seuls orgues à tuyaux d'argent dont il soit parlé dans l'histoire, et aux deux seuls probablement qui aient jamais existé, celui de Tours confirmant l'existence de celui d'Embrun et réciproquement.

Louis XI, avons-nous dit, agissait grandement avec les saints, quelquefois même avec les hommes. Cependant la postérité ne lui a point décerné le surnom de *Magnifique* qu'elle a si généreusement octroyé à François I^{er}. Il est vrai que si celui-ci n'a jamais enrichi le tombeau de saint Martin, il a pris sa revanche en le dépouillant de la grille d'argent dont l'avait entouré la piété de Louis XI.

1. Cœlier. *Documents sur l'art musical en Touraine*. (Dans les comptes rendus des *Réunions des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, 1908, p. 273-286.)



